



RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

Département de l'instruction publique, de la culture et du sport

Enseignement obligatoire

Établissement primaire des Pâquis

P.V. INSTANCES PARTICIPATIVES

15 janvier 2018

Présents :

- Président : M. Fuchs Joël, directeur
- Parents : Mme Sanz Depierre Cathy (parents)
Mme Bourquin Kinga (parents)
Mme Goetelen Vanessa (parents)
M. Forster Gilles (parents)
- Ville de Genève : Mme Widmer Isabelle (cheffe Service des Ecoles Ville de Genève)
M. Chevrolet David (Service des Ecoles)
M. Vuille Régis (responsable de secteur RBS)
- Enseignants : Mme Besomi Brigitte (enseignante ZH)
Mme Dunand Sabrina (enseignante PC)
M. Dumuid Valentin (enseignant DCH)
- Educatrices sociales : Mme Reece Sandra (PC)
Mme Dubois Amandine (DCH)
- Partenaires : Mme Perréard Léonor (directrice Maison de Quartier)
M. Branche Eric (responsable secteur GIAP)

Le directeur salue la présence des membres présents..

1) Point sur les travaux de l'école de Pâquis-Centre

Mme Widmer annonce aux membres présents une très bonne nouvelle : le crédit complémentaire demandé afin de compléter l'enveloppe globale permettant de terminer les travaux tels que prévus a été voté et accepté avant Noël par le Conseil Municipal.

On en revient donc au projet d'origine, fermeture de tous les coins et recoins, création de la salle polyvalente, agrandissement de la ludothèque, pose de TBI (tableaux blancs interactifs) dans les classes.

A ce jour, les travaux respectent le timing prévu.

Comme cela a été programmé, la phase 1 (bâtiment A côté rue du Môle) va se terminer en juin 2018. La phase 2 (2 petites parties des bâtiments côté rue de la Navigation) se déroulera durant l'année scolaire 2018/2019. La troisième phase (bâtiment B côté rue du Môle) aura lieu durant l'année scolaire 2019/2020.

La fin des travaux est prévue en juin 2020.

Mme Widmer signale que la période préparatoire des travaux de chaque étape, en particulier le tournus des classes, est un épisode délicat et relativement lourd.

Comme prévu, un tableau d'information va être posé sur la palissade de chantier côté rue de la Navigation. Des informations sur l'avance du chantier seront affichées régulièrement permettant aux parents d'élèves ainsi qu'aux habitants du quartier de suivre la progression des travaux.

Des informations parviendront également aux parents des élèves par l'intermédiaire des Pâquis-Infos.

2) Point sur le préau de Pâquis-Centre

Le Conseil Administratif a décidé de poser des caméras durant la durée des travaux. Les caméras ont soit été vandalisées, soit démontées avec soin.

Actuellement, une étude pour reposer ces caméras est en cours. Si les caméras s'avèrent utiles, la mesure perdurera. Si la mesure ne suffit pas, l'option de fermeture du préau sera alors privilégiée.

D'autres mesures ont également été prises par le Service des Ecoles qui gère le dossier des incivilités dans le préau (cf PV instances participatives du 10 octobre dernier). Actuellement, ces mesures semblent être dissuasives. Il y a moins de plaintes concernant les incivilités, moins de salissures.

Une commission de travail « Occupation positive du préau » a été mise en place avec tous les partenaires utilisant le préau : école, GIAP, ludothèque, APEP, Maison de Quartier et Service des Ecoles. Le but de cette commission est de voir quelles solutions peuvent être mises en place afin de remédier à la problématique, en particulier lors de la période 16h à 19h.

Une première séance a eu lieu et le travail va se poursuivre. Le but est de commencer les animations dans le préau dès le mois de mars jusqu'à fin juin.

Des informations parviendront aux membres des Instances Participatives.

M. Forster signale que la période de vérité concernant les mesures prises aura lieu d'avril à juin, dès le retour des beaux jours. En effet, la température actuelle qui baisse joue selon lui un rôle non négligeable dans la diminution des incivilités. Cela joue un rôle dans le fait qu'il y a moins de monde présent dans le préau. La période actuelle va permettre de bien anticiper le retour des beaux jours.

Par rapport aux caméras de surveillance, il ajoute que cela n'était pas une revendication de l'APEP. Il ne comprend pas l'effet escompté. Il demande quel est le fonctionnement de ce système : y a-t-il des policiers qui visionnent en direct les images et qui alertent les patrouilles en cas de nécessité ?

Pour lui, toute cette agitation autour des caméras a créé une polémique pas forcément très constructive entre le MCG qui soutient le projet et EàG qui le dénonce. Les journaux ont relayé ce combat qui s'est politisé. Mais la vraie question n'a malheureusement pas été abordée. Les vraies réponses ne sont pas apparues dans le débat public pris en otage par le politique.

L'APEP attend d'autres choses dans la collaboration et le dialogue. L'APEP revendique également la fermeture du préau.

Mme Widmer admet qu'effectivement nous bénéficions de la trêve hivernale, mais que cela ne change rien en terme d'occupation du préau selon les observations faites.

Elle signale qu'il faut reconnaître que cela va mieux pour 2 raisons : l'équipe de nettoyage qui travaille d'arrache pied tous les matins afin de rendre le préau dans un état acceptable pour les élèves et de par la baisse des températures, les odeurs sont nettement en diminution.

Le Conseil administratif voulait des mesures préventives. Après analyse des effets de ces mesures, si cela s'avère nécessaire, la fermeture du préau sera alors envisagée. Actuellement un devis concernant les frais engendrés par la fermeture est en cours.

Mais, il faut noter qu'en cas de décision de fermeture, il y aura des discussions avec les différents partenaires. En effet, en l'état, il y a plusieurs positions antagonistes.

M. Vuille pense aux nettoyages et à ses équipes de nettoyage. En effet, si le préau de Pâquis-Centre est fermé, qu'en sera-t-il alors du préau de Zurich qui servira alors de lieu de replis pour les rendez-vous. Comment dès lors assurer le nettoyage de ce préau ?

M. Forster reconnaît qu'il faut améliorer la situation dans le préau de Pâquis-Centre sans créer d'autres problèmes ailleurs.

Il ajoute que c'est dramatique de voir que, de nos jours, tout le monde a tendance à se barricader et qu'on laisse d'un autre côté ouvert un lieu occupé principalement par les élèves. Mais, d'autre part, le but n'est pas de faire de ce préau une prison.

Mme Widmer signale que pour le Conseil Administratif trouve inacceptable que ce lieu soit autant dégradé. Il est indispensable que des mesures soient prises pour y remédier. On doit garantir la vocation première de ce bâtiment et de son préau.

3) Point sur les travaux concernant la « Source Bleue »

Suite à la pétition des habitants du quartier, une commission interdépartementale a été mise sur pied sur demande du Secrétariat Général du DIP. Cette commission réunit les partenaires suivants : DGEO, SSEJ, SPMi, Hospice Général, Bureau d'Intégration des Etrangers, OMP, OEJ (évaluation des lieux de placement) et la Ville de Genève (Service des Ecoles et Petite Enfance).

3 séances ont déjà eu lieu. Celles-ci sont constructives. Un rapport doit être présenté au Secrétariat Général pour la fin du mois de février.

Mme Widmer ajoute que la position du Service des Ecoles n'a pas changé. L'avenir de la Source Bleue au sein du bâtiment de l'école de Pâquis-Centre est assuré si le partage des locaux avec l' « Ecole des Mamans » perdure.

4) Nouvelles des écoles

Au 12 janvier, l'établissement compte 682 élèves (DCH - 46 / PC – 409 / ZH – 127).

Une des particularités de l'établissement est le turn-over des élèves qui est très important. Depuis la rentrée (28 août 2017) il y a eu 83 départs d'élèves (DCH – 26 / PC – 46 / ZH – 11). 69 élèves sont arrivés dans l'établissement (DCH – 14 / PC – 38 / ZH – 17).

Le turn-over s'explique principalement par le fait de la précarité des logements, due aux sous-locations.

Mme Widmer ajoute que la domiciliation reste un problème important pour un certain nombre de familles vivant en sous-loc ation. Le Service Social de la Ville de Genève a travaillé sur cette problématique de la domiciliation des familles en situation précaire sans autorisation de séjour. Elle va voir les solutions possible (afin d'éviter par exemple que des familles en arrivent à payer, en plus de leur loyer, une somme importante afin d'obtenir une adresse postale.

Ce turn-over est non seulement une difficulté pour les enseignants qui doivent gérer nombre de départs et d'arrivées, mais également pour le GIAP, confronté aux même difficultés.

Toujours au niveau des chiffres, l'établissement compte 67 nationalités (DCH – 30 / PC – 57 / ZH – 27) et 45 langues (DCH – 22 / PC – 37 / ZH – 21).

Nouvelles de l'école de Zurich :

Reconduction du projet ZUMBA. L'équipe enseignante a suivi une formation dans l'enseignement de la Zumba. La MA de l'école va également suivre une formation « Zumba Kids ».

Le but de cette activité est de travailler le mouvement dans les activités « salle de gym ». C'est indéniablement un plus pour tout l'aspect coordination corporelle. Cette activité a également induit pas mal de choses au niveau de la notion de genre. Un certain nombre de garçons ont croché dans cette activité. Cela a créé une stimulation intéressante et une harmonisation entre genres.

Une activité pour les enseignants des 3 écoles a été proposée par l'équipe de Zurich. Des enseignants des écoles de Zurich et de Pâquis-Centre y participent.

Comme pour Sant'E'scalade, le fait que cette activité soit limitée dans le temps permet de donner plus d'énergie à ce projet.

Nouvelles de l'école de Pâquis-Centre :

Un projet EOLE (Ecole ouverte aux langues) va démarrer pour l'ensemble des classes. Des activités de sensibilisation aux langues vont être mises sur pied.

Un projet destiné aux classes de 1P/2P mené par des étudiants de l'HEPIA et leur professeur va permettre aux élèves de ces classes de découvrir la nature en ville, son utilité, ses implications, ses bénéfices.

Enfin, un projet mené par l'association « Chantier Ouvert » destiné, durant les 3 années que vont durer les travaux, aux classes de 5P. Ce projet permettra de présenter les travaux, leurs implications sur le quotidien de l'école, le travail sur le chantier, ... Ce travail va permettre de présenter les travaux en cours aux autres élèves de l'école (journal, films, ...)

Nouvelles de l'école de De-Chateaubriand :

En ce début d'année scolaire, un gros travail de dépoussiérage de la charte et du règlement d'école a été effectué. Il a débouché sur l'élaboration des règles et de leur illustration avec des dessins explicites.

L'arrivée dans l'école de nouveaux enseignants qui ont questionné le fonctionnement de l'école a donné un nouvel élan dans la dynamique de l'équipe.

Sur le plan des activités, des décloisonnements ont été mis sur pied. Tous les degrés ont été mélangés. Cela a permis à tous les enseignants de découvrir les élèves de l'école et aux élèves de faire connaissance avec les autres enseignants. Cette activité a renforcé le dynamisme de l'école.

L'équipe a également envie de partir sur l'élaboration d'un nouveau spectacle : « Fête de la Danse » (« Faites de la Danse ? »).

Cette année, le sentiment d'une école « surchargée » ressort. Les locaux de dégagement qui existaient auparavant doivent être désormais partagés. Cela engendre une modification du fonctionnement de l'école et des concessions à faire. La gestion des locaux devient vite compliquée et a engendré certains petits soucis de cohabitation.

L'arrivée d'une éducatrice REP a été aussi un changement dans les habitudes de l'équipe. Des ajustements sont en cours. Il faut apprendre à travailler avec cette ressource complémentaire, à questionner les attentes des enseignants et savoir si ces attentes sont les bonnes en lien avec les tâches d'une éducatrice REP.

3) Divers

M. Forster aborde le sujet récurrent dans nos écoles : les poux. Cela est un problème important, malheureusement quasi présent en permanence.

Il souligne que le traitement anti-poux est coûteux (environ 100.— pour une famille). Il est conscient que cette dépense, pour certaines familles de l'école, peut être une difficulté importante. Il se demande dès lors si, dans le cadre du Fonds de Solidarité, on ne pourrait pas aider ces familles précaires en leur fournissant le traitement nécessaire. En effet, il n'est pas sûr que toutes les familles puissent assumer cette dépense.

Le directeur va voir avec l'infirmier quelles actions peuvent être mises en place.

Mme Sanz Depierre demande s'il est possible que les résultats de l'enquête menée l'an dernier à l'école de Zurich à propos des devoirs puissent être transmis aux parents. Le directeur va voir cela avec la secrétaire.

La parole n'étant plus demandée, le directeur clôt la séance.

Joël FUCHS
janvier 2018